

« Usages récréatifs de l'espace agricole »

Yvon Le Caro, 4 juin 2002, Thèse de doctorat de Géographie, Université Rennes 2

Jury :

Nicole Mathieu (géographe, Paris 1, présidente du jury),
Jean-Paul Diry (géographe, Clermont-Ferrand, rapporteur),
Jean-Pierre Deffontaines (agronome, INRA Versailles, rapporteur),
Hervé Gumuchian (géographe, Grenoble),
Corentin Canévet (géographe, Rennes 2, directeur de thèse).

Résumé :

Le projet de la thèse consiste à comprendre comment en un même lieu s'articulent les 4 fonctions de l'espace des hommes : en espace agricole les agriculteurs habitent et travaillent, les chasseurs ou les promeneurs circulent et se récréent. Les enjeux en terme de légitimité professionnelle des agriculteurs et de qualité de vie pour les habitants, ainsi que la nouveauté de l'approche dans le champ scientifique français soulignent l'intérêt social et scientifique de l'étude.

Le premier chapitre s'attache d'abord à définir le champ géographique de l'étude, la France métropolitaine, puis l'espace agricole, compris comme l'espace fonctionnel ouvert des exploitations agricoles, incluant les chemins ruraux, et enfin la récréation, qu'il faut bien distinguer du tourisme. Les espaces agricoles banals, non touristiques, sont en effet un support important de loisirs de plein air (chasse, pêche, cueillette, promenades et randonnées pédestre, équestre et en VTT). Une construction pluridisciplinaire de la problématique est ensuite proposée, entre l'économie (externalités, valeur des aménités, états de grandeur), la sociologie (appropriation de l'espace, représentations sociales, aspirations, valeurs, interaction sociale), l'anthropologie (nature et culture, mémoire, temps) et bien entendu la géographie. Dans un espace dont on se saurait ignorer les distances et les localisations, les approches phénoménologiques permettent d'introduire une dialectique du sens : les loisirs révèlent la manière dont est vécu l'espace agricole et son rôle dans la relation entre les agriculteurs et le reste de la société. Cette étude de géographie rurale affirme donc une problématique de géographie sociale : l'accès (inégal) à l'espace comme condition du bien-être et les modalités de la rencontre entre agriculteurs et usagers déterminent un triangle (« moi, toi, là ») qui permet de revisiter les concepts d'appropriation et de territorialisation.

Le second chapitre s'ouvre sur une réflexion méthodologique : l'entrée individuelle, centrée sur le vécu et les représentations, est privilégiée sur celle des acteurs institués, pour éviter les discours convenus d'une part, parce que la pratique récréative est en grande partie informelle d'autre part. Outre un contrechamp comparatif dans le Devon (RU), quatre espaces d'étude sont retenus en Ile-et-Vilaine, et leur choix justifié : Rennes (grande ville), Pacé (commune périurbaine), Saint-Germain-en-Coglès (commune rurale), Cancale et Saint-Coulomb (communes littorales). Les difficultés et les choix méthodologiques en matière de questionnaires, d'entretiens et d'expression cartographique sont ensuite détaillés.

Pour les six loisirs principaux, le troisième chapitre propose une analyse de leur organisation sociale (niveaux d'encadrement, modes de régulation des conflits, impact économique) et de leur diffusion spatiale en France. L'espace agricole est ensuite situé parmi les autres espaces récréatifs, participant de l'offre d'espaces ouverts. L'étude des mobilités récréatives interdépartementales (excursionisme et tourisme) permet de rapprocher l'offre de la demande et de dégager une typologie : dans le tiers nord-ouest de la France, le Lyonnais et la Haute-Garonne, l'espace agricole est qualifié d'essentiel pour la récréation. 84 cartes illustrent la démonstration.

Après une revue juridique détaillée permettant de caractériser l'espace agricole comme facilement accessible, au moins par comparaison au droit anglais, le quatrième chapitre s'appuie sur les enquêtes quantitatives pour montrer que l'accès à l'espace agricole, proche et habité, s'inscrit dans les pratiques du quotidien pour 2/3 des usagers et concerne 100 % des exploitations enquêtées. Les entretiens « bottes aux pieds » sont traduits, pour quatre monographies d'exploitations, en 18 cartes qui soulignent la complexité des usages et des régulations opérées, avec ou sans référence au cadre légal, par les agriculteurs, et révèlent leur sensibilité aux lieux et aux gens. Le choix de deux exploitations laitières, d'une exploitation céréalière et d'une exploitation légumière, réparties sur les trois sites d'étude, permet de décliner l'analyse dans divers contextes productifs et géographiques. L'articulation entre les fonctions récréatives et productives du même espace agricole est alors analysée en terme d'exclusion, d'adaptation ou de valorisation. Les

entraves faites par l'une à l'autre fonction peuvent conduire à l'exclusion de l'agriculture (exemple des golfs), ou des loisirs : en clôturant ou en détruisant des ressources paysagères (chemins, bocage, zones humides), l'agriculture appauvrit le potentiel récréatif local. L'adaptation réciproque, le plus souvent informelle, mais contractualisée dans le cas de la jachère environnement faune sauvage, est la situation la plus fréquente. La valorisation est beaucoup plus rare : le caractère agricole de l'espace fréquenté est rarement mis en avant par les usagers et les agriculteurs se saisissent trop peu des opportunités offertes par l'expansion des loisirs. L'analyse débouche sur une grille d'analyse des interfaces vécus.

Si les chapitres 3 et 4 ont permis de démontrer l'existence et la coexistence des loisirs et de l'agriculture, les trois derniers chapitres s'attachent à l'analyse des enjeux spatiaux et sociaux de cette composante de la multifonctionnalité de l'agriculture.

La première section du cinquième chapitre démonte la présentation trop souvent retenue d'un espace agricole « envahi » par les citadins. Dans un premier temps, l'analyse historique des relations ville-campagne, si elle relève la domination économique, financière et culturelle des cités sur leurs tombées, relativise ce phénomène aujourd'hui, en s'appuyant sur les dynamiques récentes concernant la propriété du foncier, les résidences secondaires et le tourisme rural. Il reste malgré tout une difficulté pour certains ruraux à dépasser une certaine acculturation urbaine. L'urbanisation des campagnes, par le triple biais de la périurbanisation, des mobilités résidentielles villageoises et de l'urbanisation des esprits (y compris dans les ménages agricoles), est en effet devenue norme sociale. Cette urbanité rurale ne signifie pas que les campagnes soient identiques à la ville, ni que les valeurs urbaines n'y soient pas discutées, comme par exemple le rapport à la nature. L'analyse se déplace en conséquence vers les relations entre le groupe social des agriculteurs et le reste de la société, en soulignant la construction historique de leur représentation sociale depuis la révolution française, et ses évolutions récentes. Les questionnaires montrent un décalage, une paranoïa agricole, alimentée par des sentiments d'attraction et de répulsion envers la ville, alors que les relations de voisinage sont le plus souvent sereines. L'analyse de l'origine géographique des usagers, en montrant l'importance des locaux (y compris les agriculteurs eux-mêmes) par rapport aux citadins excursionnistes ou aux touristes, confirme la démonstration.

La seconde section envisage l'espace agricole comme espace naturel, puisque c'est sur ce point que semble se produire le clivage le plus net entre les agriculteurs et le reste de la société. L'évolution des rapports au sol chez les agriculteurs, de la terre familiale à la terre outil de travail, avec l'irruption récente et concomitante de la surproduction et des questions paysagères et environnementales, permet de comprendre les difficultés des agriculteurs à dialoguer sur cette question. La demande sociale d'une « nature espérée » est analysée comme un besoin de vivre cette nature autour de trois aspirations : respect du vivant, mobilité et désir de rencontre. En espace agricole, la Nature, « encombrante compagne » des agriculteurs, est domestiquée, habitée et accessible, ce qui répond bien aux aspirations relevées. Il semble pourtant que l'accord soit introuvable sur les formes paysagères que doit prendre la nature agricole, puisque la propension des agriculteurs à réduire la place de l'arbre et des éléments non productifs est confirmé par les questionnaires, et renforcé par l'incohérence des politiques publiques. Même si la sensibilité esthétique et écologique des agriculteurs bretons interrogés est réelle, rares sont les attitudes réflexives favorables au bocage sur leur exploitation. En outre, les liens entre les attitudes vis-à-vis de la nature et vis-à-vis de l'accessibilité récréative sont souvent contradictoires. Le seul point sur lequel tout le monde s'accorde est que la nature agricole est une nature habitée, que les loisirs peuvent valoriser socialement.

Le sixième chapitre explore deux dimensions de la rencontre entre agriculteurs et usagers. D'une part l'opposition entre loisir des uns et travail des autres met en jeu des représentations sociales en rapide évolution, la valeur travail traditionnelle, souvent aliénante, laissant émerger une valorisation sociale du temps libre et des loisirs, entre imposture économique et moyen d'expression sociale de rapports de classe, de genre ou d'appartenance culturelle.

D'autre part, l'accès récréatif conduit à fréquenter des espaces privés, et pour les agriculteurs à utiliser des espaces publics (les chemins). L'institution révolutionnaire de la propriété privée comme moyen de lutter contre les usages collectifs présente une exception révélatrice, le droit de la chasse, et doit être soumise à une critique tant économique qu'environnementale dans le contexte actuel. Au delà de la propriété juridique du sol, les relations de la personne à l'espace se construisent, entre errance et ancrage, autour de la référence à l'espace public, en tant qu'espace ouvert, accessible, permettant l'expérience de la citoyenneté. L'espace agricole, hybridant ses caractères d'espace privé et d'espace public, permet d'expérimenter l'altérité : distance interpersonnelle et distance psycho-sociale y sont apprivoisées en jouant du sens plus ou moins commun des lieux, de ceux qui sont vus ou qui sont cachés, des départs et des retours, bref de la dimension topologique de l'espace agricole vécu. Les liens à la maison, aux portes que

sont les chemins et à la clôture conduisent à confronter le concept d'espace public à la notion d'invitation (l'autre chez soi). Les enquêtes montrent qu'en général, agriculteurs et usagers trouvent les moyens de se comprendre, entre jeu et tolérance.

Le dernier chapitre propose une synthèse avec trois entrées : l'espace agricole dans sa fonction récréative, les divers loisirs face à l'espace agricole, et la communication entre usagers et agriculteurs, comme les trois cotés d'un triangle d'analyse dont les sommets seraient 1- l'agriculture et les agriculteurs, 2- les loisirs et les usagers, et 3- l'espace multifonctionnel. La vocation récréative de l'espace agricole, qui ne va pas de soi, est analysée par comparaison à celle d'autres espaces comme le littoral, la ville ou les bases de loisirs. Le désir de campagne est ensuite décliné entre l'attrait pour la forêt et la demande d'un espace plus proche et plus rassurant, l'espace agricole. Cette demande, non négligeable, est une source de légitimité professionnelle pour les agriculteurs ; ceux-ci sont prêts, dans une proportion des trois quarts, à y répondre favorablement, car ils reconnaissent le besoin de plein air de leurs concitoyens. Ils en attendent surtout la possibilité de rencontres. Ces tendances ne doivent pas masquer l'extrême diversité de leurs attitudes.

Chez les usagers aussi, et en particulier selon le loisir pratiqué, les attitudes diffèrent. Chasseurs, pêcheurs et cueilleurs sont d'abord sensibles à la biodiversité et à la cohérence des écosystèmes agricoles, tandis que les promeneurs pédestres, équestres et en VVT sont avant tout demandeurs d'itinéraires. Les pratiques de loisir produisent aussi une diversité de gênes : atteintes au droit de propriété, à la nature, aux conditions d'exercice du métier d'agriculteur. Les agriculteurs interrogés se faisant une représentation plutôt positive de certains loisirs (la chasse, la cueillette et la promenade à pied) relativisent les gênes qu'ils occasionnent, tandis qu'ils accentuent celles que produisent la pêche ou la promenade à cheval. Des hypothèses explicatives sont avancées, en lien au positionnement différencié des loisirs sur l'échiquier social et dans l'espace topologique. Entre jeux de stratégie, de cache-cache ou jeu de dupes, l'espace agricole récréatif est à comprendre comme un paradoxal lieu d'intimité publique.

Au prix de quelques gênes, voire de conflits, et de manière différenciée selon les loisirs, usagers et agriculteurs partagent une expérience commune de l'espace. Leur communication s'appuie sur une perception implicitement partagée du caractère mixte privé et public de l'espace agricole et du commun respect des valeurs travail, propriété et nature. La question de la responsabilité civile des propriétaires est par contre trop peu explicitée au regard des risques juridiques effectifs. Les interactions entre les personnes, les pratiques vécues sous le regard de l'autre, les dons et contre dons structurent le dialogue entre agriculteurs et usagers. Le respect mutuel, qui ne souffre que de rares exceptions, peut s'appuyer sur un certain sens social mais résulte le plus souvent d'une praxis construite par nécessité : rendue intelligible, la pratique récréative, comme la pratique agricole, devient plus intelligible, et par là plus rassurante. Le recours à la Loi, qui peut donner légitimité à certains arguments, trouve difficilement son efficacité sur le terrain, laissant une très large place à la négociation amiable : le passage des chemins, les échanges de services sont pour l'agriculteur médiateur l'occasion d'exercer ses compétences sociales et spatiales. L'agriculteur est même amené à réguler des tensions entre diverses catégories d'usagers sur son exploitation.

Les loisirs sont un catalyseur de la patrimonialisation de l'espace agricole, amenant les agriculteurs à réfléchir à leur rôle dans la société urbaine. Ils révèlent l'expérience commune des usagers et des agriculteurs de rencontres assumées comme une prise de risque utile et souvent agréable au niveau inter-individuel, même si cela ne débouche guère pour l'instant sur des solidarités ou sur la construction de projets territoriaux. Sur ces bases peuvent s'ouvrir des perspectives d'aménagement visant la qualité de vie, pour tous, à la campagne.

Mots-clés :

Loisirs de plein air - campagne - agriculture - multifonctionnalité - espace public - propriété privée - interaction sociale - aménagement rural - chasse - pêche - randonnée - France – Bretagne.

Table des matières (extrait) :

USAGES RECREATIFS DE L'ESPACE AGRICOLE

Volume 1 : Texte, tableaux et figures.

Introduction : Penser un (bon) moment à la campagne.....	5
--	---

Première partie : Problématique et méthodologie.

Chapitre 1 : Définir un champ de recherches.	21
Un objet à géométrie variable ?	21
« Moi, toi, là » : la recherche du bon éclairage	72
Notre position de recherche	127
Chapitre 2 : Constituer un ensemble de données.....	133
Quels outils pour quelles données ?	134
Présentation du terrain des enquêtes	148
Conditions de réalisation des enquêtes	177
Traitement de l'information recueillie	202
Evaluation critique de la méthodologie	218

Deuxième partie : Existence et coexistence.
--

Chapitre 3 : Loisirs et espace agricole : existence (à l'échelle de la France).....	221
Les loisirs de plein air, leur organisation et leur diffusion	221
Les espaces ouverts à la récréation	260
Des hommes vers l'espace : distance et mobilité récréative	287
Un espace qui fait enjeu	299
Chapitre 4 : Loisirs en espace agricole : coexistence (à l'échelle de l'exploitation).....	301
De quel droit faire un usage récréatif de l'espace agricole ?	301
Approche de la fréquentation effective de l'espace agricole	357
Les interactions observées	381
Une variété d'interfaces vécus	400

Troisième partie : Enjeux d'espace et de rencontre.
--

Chapitre 5 : Enjeux d'espace : la campagne, la nature et nous.	403
L'espace agricole comme espace de loisir pour les citadins ?	404
L'espace agricole comme espace naturel ?	464
L'espace agricole ou la nature habitée	540
Chapitre 6 : Enjeux de rencontre : les loisirs, le territoire et nous.	543
Des loisirs comme expression de soi	544
Le territoire personnel : quelle place pour l'autre ?	569
Chapitre 7 : Les loisirs en espace agricole, une fonction sociale assumée.....	617
L'espace agricole comme espace de loisirs ?	618
Diversité du vécu selon les loisirs	657
La communication entre agriculteurs et usagers	674
Conclusion : L'espace agricole, un espace de valeur(s).	707
Bibliographie.....	731
Sigles et abréviations utilisés.	757
Tables des tableaux, des figures, des cartes et des photos.....	761
Table des annexes.	771
Table des matières.....	772

Volume 2 : Cartes et annexes.

Offre et demande d'espace récréatif (cartes de France).....	780
Assolements récréatifs (cartes d'exploitations agricoles).....	828
Annexes.....	838

Référence :

LE CARO Yvon, 2002.

Usages récréatifs de l'espace agricole.

Thèse de Géographie, Université Rennes 2 Haute-Bretagne, 2 vol., 873 p.

[N° de la thèse : 02/REN2/0048, microfiches ANRT Lille III 1457.40416/03]

Summary :

Understanding of the recreational uses of farmland needs a pluridisciplinary approach, from economy and law to sociology, geography and anthropology. Outdoor recreation (shooting, fishing, picking, walking, horse riding and biking) indicates which experience of farmland people have, and how the land plays in the relationship between farmers and the society. Maps show, for France, unequal location of open space (forests, leisure parks...) and of demand (rural settlements, urban visitors, tourists), underlining social issues for intensive farmed land of western France and for farmland around cities. Questionnaire surveys, in Ille-et-Vilaine, show that access to farmland, nearby and inhabited space, concern 2/3 of users and 100% of farmers. Compared to the english law, french law encourages recreational access to paths and to land. But more than law, customs makes recreation and production compatible as a multiple use of land, under the farmer's management. Individual surveys through the farm show the density and complexity of uses (farm maps) and talk about farmers sensitivity to people and place. This cannot be seen as an urban appropriation of the countryside, but large divergences subsist between farmers and other people on the sens of nature and landscape. Leisure and work, private property and public space seem to divide them: surveyed farmers and users find nevertheless the ways of tolerance. Despite some disturbance and conflicts, each outdoor activity provide them a common experience of farmland. On this basis could be drawn the ways of welfare for all in the countryside planning.

Key words :

Countryside recreation – agricultural land – leisure – multiple use – public space – acces to private land – countryside planning – public rights of way – hunting – rambling – France - Brittany